

Principes de la collecte de cadavres d'oiseaux en période de circulation du virus de l'influenza aviaire dans la faune sauvage

Modalités de la surveillance en matière d'influenza aviaire sur les oiseaux sauvages

Le virus influenza qui circule actuellement est adapté à certains oiseaux marins ce qui explique la mortalité actuelle sur ces espèces d'oiseaux notamment les mouettes, les goélands et les sternes.

Le diagnostic initial de laboratoire permet de valider que les oiseaux sont bien infectés par ce virus.

La découverte d'oiseaux sauvages morts doit donc être répertoriée pour suivre l'évolution globale de la maladie et le signalement remonté à l'OFB qui sera chargé de la collecte pour analyse :

sd35@ofb.gouv.fr – 02 99 41 15 99

Les principes pour conduire cette collecte biosécurisée visant à éviter la dissémination du virus sont présentés au verso de la présente fiche.

Rappels concernant le service public de l'équarrissage :

En application de l'article R. 226-12 du code rural, il est de la responsabilité du maire, au titre de ses pouvoirs de police générale relatifs à la sauvegarde de la salubrité de sa commune, de veiller à ce que le cadavre d'un animal, dont le propriétaire est inconnu, soit pris en charge par le service d'équarrissage au titre du service public de l'équarrissage.

Il est donc important de disposer d'un bac équarrissage en vue de la collecte des animaux. Idéalement et dans l'attente de la collecte, les cadavres peuvent être stockés dans un congélateur dédié. Un moyen mutualisé au niveau d'une communauté de communes peut être envisagé pour rationaliser les enlèvements.

Mode opératoire pour une collecte biosécurisée	
Matériel nécessaire	Contenant avec couvercle (type bidon ¹ ou caisse plastique avec couvercle) ou sac poubelle Bâche ou grand sac poubelle (protection du véhicule) Gants jetables, masque chirurgical, gel hydro-alcoolique Désinfectant actif contre le virus
Prise de l'appel signalement la présence d'un oiseau mort	Rappeler les principes du Flyer « Influenza recommandation » Bien localiser l'endroit de découverte En fonction des possibilités de stockage : contact de l'équarrissage
Avant le départ	Bien vérifier le matériel Dans le coffre du véhicule : placer la bâche ou le grand sac poubelle
Une fois sur site	Bien repérer l'endroit de collecte et prendre éventuellement une photo de l'oiseau Ouvrir le container ou le sac poubelle Mettre les gants jetables, le masque Placer le cadavre dans le container Retirer les gants et le masque et les placer dans le container ou sac poubelles Asperger le dessous du container de désinfectant
Au retour à la voiture	Placer le container ou sac poubelle sur la bâche dans le coffre Désinfecter la semelle des chaussures
Au retour au local technique	Placer le cadavre dans le bac équarrissage ou dans le congélateur (dans ce cas le cadavre peut être mis dans un sac type kraft ou fécule de pomme de terre – maïs) Jeter les gants et le masque dans une poubelle Nettoyer le bac avec un détergent et le désinfecter Se laver les mains Transmettre les informations de la collecte (nb oiseaux, espèce et lieu de découverte) par mél à l'OFB (sd35@ofb.gouv.fr) – 02 99 41 15 99
Programmation de l'enlèvement	Contact de l'équarrissage pour organiser la collecte si cela n'a pas été prévu
Après enlèvement	Nettoyage et désinfection du bac équarrissage

¹ Un fût plastique alimentaire de 60 litres avec couvercle (disponible par exemple en jardinerie) a l'avantage de permettre la collecte de grand oiseaux ou de plusieurs oiseaux et est en outre bien hermétique et désinfectable.